

[Texte]

Prévoyez-vous que le développement de la fibre optique va avoir une signification particulière dans l'évolution de votre entreprise? Je sais que cela n'entre pas dans le cadre de la transaction, mais vous êtes un expert et vous pouvez sûrement me répondre.

**M. Delorme:** La technologie de la fibre optique est manifestement la technologie de l'avenir en matière de télécommunications, et en particulier en matière de télécommunications intercontinentales.

Memotec devient propriétaire de Téléglobe au moment où Téléglobe vient de signer des accords avec des pays européens pour la mise en service de deux câbles à fibre optique, l'un qui sera en service en 1988 et l'autre, en 1991, et également au moment où Téléglobe est en pourparlers avec des pays de l'Asie et les États-Unis en vue d'établir en réseau semblable dans le Pacifique.

• 1705

À compter de 1988, le Canada sera donc en mesure d'offrir des services de télécommunications par câble à fibre optique en même temps que les grands pays industrialisés du monde. Deuxièmement, cette nouvelle technologie permettra l'implantation graduelle de ce nouveau concept qu'on appelle le ISDN, qui permettra une transmission numérique des télécommunications de bout en bout, réduisant le coût et étendant l'éventail de services qu'on pourra offrir au public.

**La présidente:** Merci beaucoup.

**Mr. Tobin:** Madam Chairman, just before our witnesses go, there is one other question I would like to ask.

**The Chairman:** One question?

**Mr. Tobin:** Madam Chairman, I may have to ask a supplementary, but basically one area I might cover before new witnesses come. I cannot be sure it will all be said in one breath.

Madam Chairman, I just want to ask the witnesses a question. First of all, listening to Mr. McKenzie talk about getting ready for a deregulated environment and getting ready for a new day, deregulation and so on in this industry, being strong, being competitive, I could not help but think, as he talked about American competition and about free trade, what impact, if any, that initiative may have on Teleglobe. Assuming it is concluded with some kind of announcement by presumably late this summer, because Fast-track has to be ready to go by October for the U.S. Congress, what impact might that initiative have on Teleglobe, privatized, and whether or not, if telecommunications are on the table ultimately, deregulated so that we are competing with everybody, including our partners and friends to the south, whether or not then, the fact that there is no specific protection or guarantee of a monopoly in the bill is suddenly not going to become more important? The only protection you do have is by Order-in-Council, which is subject to change by Cabinet whenever Cabinet deems it appropriate. I would like a comment on that.

[Traduction]

Do you anticipate that the development of the optic fibre will be particularly significant in the development of your corporation? I recognize that this is not part of your deal, but you are an expert and you could certainly give me an answer.

**Mr. Delorme:** The optic fibre technology is certainly the technology of the future in telecommunications, especially in intercontinental telecommunications.

Memotec becomes the owner of Teleglobe at a time when Teleglobe has just signed agreements with European countries for the putting into service of two optic fibre cables, one in 1988 and the other in 1991, and also at a time when Teleglobe is discussing with Asian countries and the United States to implement such a network in the Pacific.

As of 1988 Canada will be able to offer telecommunications services by optic fibre cables at the same time that they will be offered by the major developed countries of the world. Secondly, this new technology will enable the progressive implementation of this new concept known as ISDN, which will allow digital transmission of telecommunications from one end to the other, thus reducing the cost and expanding the range of services offered to the public.

**The Chairman:** Thank you very much.

**M. Tobin:** Madame la présidente, avant que les témoins nous quittent, j'aimerais soulever une autre question.

**La présidente:** Une question?

**M. Tobin:** Madame la présidente, il me faudra peut-être poser une question supplémentaire, mais je voudrais toucher surtout à un secteur particulier avant que les nouveaux témoins n'arrivent. Je ne suis pas certain que je puis tout dire dans un même souffle.

Madame la présidente, après avoir entendu M. McKenzie dire qu'il se préparait à un milieu déréglementé, à des jours nouveaux, à une déréglementation dans l'industrie, au fait qu'il faut être fort, concurrentiel, je ne peux m'empêcher de demander, étant donné qu'il a parlé de concurrence américaine et de libre-échange, quelle incidence, s'il y en a une, cette initiative pourrait avoir sur Téléglobe. En supposant que tout cela se terminerait par une annonce probablement vers la fin de l'été, étant donné que les négociations accélérées doivent se terminer d'ici octobre pour être présentées au Congrès américain, quelle répercussion cette initiative pourrait-elle avoir sur Téléglobe, qui a été privatisée. Cette question des télécommunications fait partie des discussions, les questions déréglementées afin que nous puissions concurrencer avec tous et chacun, y compris nos partenaires et nos amis du Sud, l'effet qu'il n'y a pas de protection précise de garantie de monopole dans le projet de loi, est-ce que soudainement cela va devenir ou non un sujet beaucoup plus important. La seule protection que vous avez, c'est un décret du conseil, qui peut être modifié par le Cabinet si celui-ci le juge bon. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.